

RD631 Module Fondamentaux TST BT

Objectifs de la formation

- Permettre à tout futur monteur électricien d'acquérir la maîtrise des risques de court-circuit et d'électrisation sur tous types d'ouvrages EME, AER, TER, SOU.
- Accéder par la suite à un ou plusieurs modules qualifiants TST AER EP, AER Brt, TER, EME, SOU.



Durée

28.00 Heures **4** Jours



Format de Formation

Présentiel - Synchrone



Public Visé

Aide monteur - Monteur électricien - Agent technique.

Pré Requis

Le module est accessible aux opérateurs ayant reçu une formation aux risques électriques conformément au FD C 18-510-1 et étant en possession d'une habilitation B1 (ou d'un avis après formation équivalent) à minima sur un des types d'ouvrages considérés.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire son personnel satisfaisant aux conditions et aux prérequis ci-après:

- Posséder les notions d'électrotechnique : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- Avoir été formé aux risques électriques et posséder une habilitation B1 à minima.
- Mettre en œuvre les prescriptions de la FD C18-510-1.

Le participant doit :

- Être majeur.
- Justifier d'un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- Être en possession des équipements de protection individuelle et des vêtements de protection adaptés aux risques électriques

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront l'acceptation du stagiaire.

Objectifs Pédagogiques

- Situer les TST dans leur cadre réglementaire.
- Utiliser les documents (CET, FT, FD C 18 510-1, ...).
- Identifier les types d'ouvrages AER, SOU, EME, TER.
- Analyser et vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique d'un ouvrage.
- Analyser et identifier les circuits d'électrisation.
- Analyser et identifier les circuits de court-circuit.
- Définir la zone d'évolution TST (ZETST).
- Mettre en œuvre les éléments de protection (E.P.).
- Définir et vérifier les outils adaptés pour se prémunir de ces risques (fiches techniques BT).
- Utiliser les E.P.I. à bon escient.

Parcours pédagogique

Une première mise en situation pratique permettant de positionner le stagiaire au regard des compétences sur les risques électriques: il réalise l'habillage nécessaire en vue de la déconnexion d'un CCPI.

Thèmes théoriques :

- un apport théorique sur la réglementation : FD C 18-510-1, CET BT, Fiches Techniques BT.
- un apport théorique sur les ouvrages Aérien (AER), Emergence (EME) et Souterrain (SOU).
- un apport théorique sur les ouvrages Terminaux (TER) intégré à l'exercice pratique.
- une évaluation théorique permettant de mesurer la progression individuelle.

Thèmes pratiques :

- gestion des risques EME lors du débranchement sous tension dans une émergence assurant une protection suffisante (IP2X) et n'assurant plus sa fonction de protection suffisante (Non IP2X).
- gestion des risques TER lors d'un décollage de tableau bois.
- gestion des risques AER lors d'un raccordement d'un branchement sur un réseau en fil nu.
- gestion des risques AER lors d'un raccordement d'un branchement sur un réseau en torsadé.
- gestion des risques SOU sur une maquette ou support dématérialisé.

Une évaluation pratique : Gestion des risques EME lors de la déconnexion sous tension par sectionnement d'un câble de branchement hors charge en vue de son transfert et de son raccordement en TST sur un CCPI non IP2X (*) ou une grille non IP2X (*).

Méthodes pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur du domaine.

Le formateur fait un tour de table en début de formation pour identifier les besoins attendus.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations proches des conditions réelles de travail sur nos sites de formation de St Affrique (12), de Sarrians (84) et de Montgiscard (31).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées d'écrans interactifs et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation théorique et pratique des acquis est réalisée en continu lors des différentes mises en situation, à l'aide d'une grille individuelle d'évaluation et d'un QCM.

Un certificat de réalisation et un avis après formation, conforme aux attendus du FD C18-510-1, sont délivrés.

Cet avis ouvre la possibilité au stagiaire de poursuivre son cursus de formation TST BT vers un module spécifique dans un **déla *maximum de 12 mois***.

Passé ce délai, le stagiaire devra valider une nouvelle fois le module FONDAMENTAUX DES TST.

Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.